

Corrigé offert par SES réussite

Document à usage pédagogique – ne pas diffuser

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information

Question 1. Expliquez la différence entre le taux d'inscription et le taux de participation.

Le taux d'inscription correspond à la part des personnes en âge de voter qui sont inscrites sur les listes électorales. Pour pouvoir participer à une élection, un citoyen doit être inscrit sur les listes électorales de sa commune.

Le taux de participation électorale correspond à la part des électeurs inscrits qui se déplacent effectivement pour voter lors d'un scrutin. Il mesure donc la mobilisation électorale réelle.

Ainsi, une personne peut être inscrite sur les listes électorales mais ne pas aller voter. Dans ce cas, elle est comptée dans le taux d'inscription mais pas dans le taux de participation : elle fait partie des abstentionnistes.

Question 2. Comparez la participation électorale des ouvriers et des cadres.

Le document montre que les cadres participent davantage aux élections que les ouvriers.

45,1 % des cadres votent systématiquement, contre 26,1 % des ouvriers.

Calcul de l'écart :

$$45,1 - 26,1 = 19 \text{ points}$$

Calcul du coefficient multiplicateur :

$$45,1 / 26,1 \approx 1,73$$

La part de votants systématiques est donc environ 1,7 fois plus élevée chez les cadres que chez les ouvriers.

À l'inverse, 57,9 % des ouvriers votent de façon intermittente contre 48,5 % des cadres.

Calcul de l'écart :

$$57,9 - 48,5 = 9,4 \text{ points}$$

L'abstention systématique est de 16 % chez les ouvriers contre 6,4 % chez les cadres.

Coefficient multiplicateur :

$$16 / 6,4 = 2,5$$

L'abstention systématique est donc 2,5 fois plus élevée chez les ouvriers que chez les cadres.

Question 3. D'après les données du tableau, quels sont les déterminants de l'abstention ?

Le document montre que l'abstention dépend de plusieurs facteurs sociaux, notamment le niveau de diplôme et la catégorie socioprofessionnelle.

Par exemple, l'abstention systématique est de 25 % chez les personnes sans diplôme contre 8,2 % chez les personnes ayant un diplôme supérieur au bac.

Calcul de l'écart :

$$25 - 8,2 = 16,8 \text{ points}$$

Calcul du coefficient multiplicateur :

$$25 / 8,2 \approx 3,05$$

L'abstention systématique est donc environ 3 fois plus élevée chez les personnes sans diplôme que chez celles ayant un diplôme supérieur au bac.

On observe aussi que l'abstention systématique est de 16 % chez les ouvriers contre 6,4 % chez les cadres.

Coefficient multiplicateur :

$$16 / 6,4 = 2,5$$

Ces résultats montrent que la participation électorale dépend des ressources sociales et culturelles des individus. Les personnes les plus diplômées et les catégories sociales les plus favorisées participent davantage aux élections.